

Les réseaux techniques urbains

A. Les réseaux d'eau

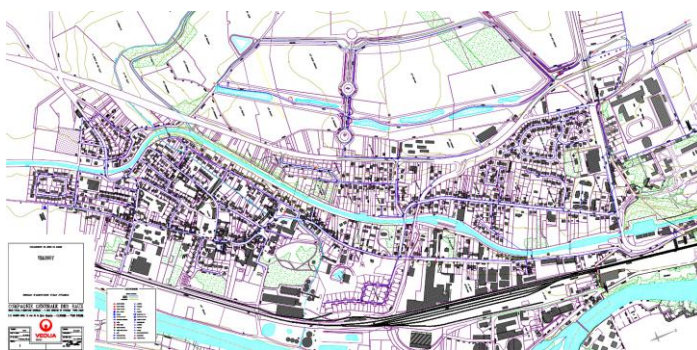
Le réseau d'eau potable

La gestion de l'eau potable est de la compétence de la CAPM délégué depuis le 01/01/2025 à la SAUR.
Au 1^{er} janvier 2018, le prix était de 2,12 € / m³ pour une facture de 120 m³.

Les résultats des analyses lors du contrôle sanitaire de 2017, révèlent :

- Une conformité microbiologique de l'eau au robinet de 100%,
- Une conformité physico-chimique de l'eau du robinet de 100%,
- Le rendement du réseau de distribution s'élève à 97,2%,
- Les pertes en réseau sont de 1,10 m³ par kilomètre de réseau par jour.

Plan du réseau d'eau potable



Source: Commune de Villenoy

Le réseau d'assainissement et d'eau pluviale

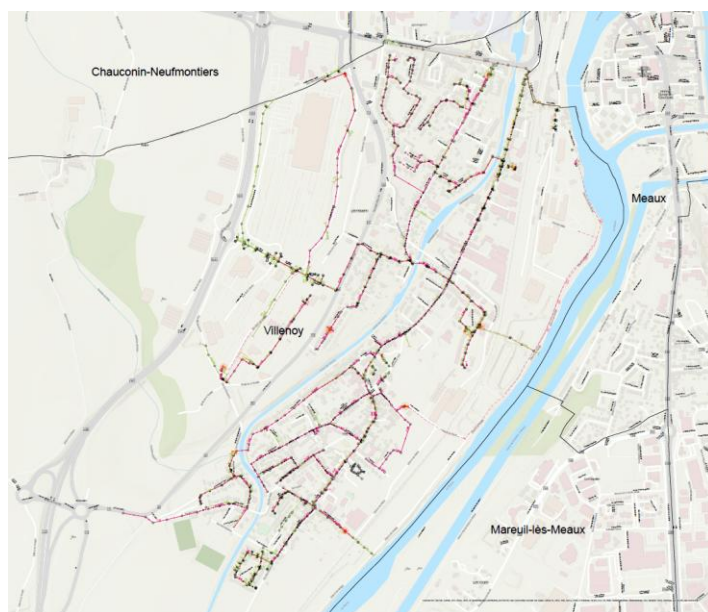
Le service de l'assainissement du contrat ville de Villenoy est délégué à SAUR dans le cadre d'une Délégation de service public. Le contrat, signé à la date du 1 juillet 2015, arrivera à échéance le 30 juin 2025. La commune est raccordée à la station dépuratoire de Meaux de 115 300 EH.

En 2017, le linéaire de canalisations est de 30,392 km dont :

- 16,555 kmL de réseau Eaux usées
- 13,837 kmL de réseau Eaux pluviales

Il existe un réseau de collecte des eaux pluviales qui dessert la quasi totalité des zones urbanisées. L'exutoire principal est le ru du Rutel qui reprend toute la partie sud-ouest de la ville. Un exutoire aboutit en Marne (rue de la Madelaine).

Plan du réseau d'assainissement



Source: Commune de Villenoy

Les plans des réseaux sont annexés au PLU dans le dossier annexes sanitaires.

Les réseaux techniques urbains

B. La gestion des déchets

Le SMITOM

La collecte des déchets est assurée par le SMITOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) du Nord Seine-et-Marne.

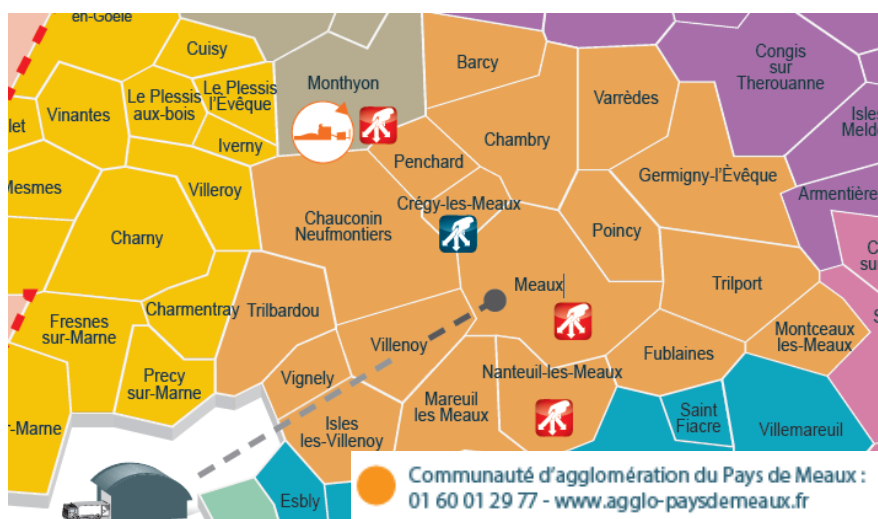
Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne a pour compétence le traitement des déchets ménagers de ses 167 communes adhérentes. Il assure le traitement de 407 786 habitants.

Sur la commune de Villenoy le calendrier et les sites de dépôt sont :

- Le bac marron : ramassage : lundi et jeudi (Tout type d'ordures ménagères)
- Le bac bleu ramassage : le mercredi à partir de 5h30

De plus, la commune dispose de :

- 5 bornes à verre
 - Rue de Lagny au niveau du stade de football
 - A coté du parking de la poste
 - Au carrefour de la rue Parmentier et de la rue Sadi Carnot
 - Au carrefour de la rue Sadi Carnot et de la rue Marie Curie
 - Au centre Brassens, 36 rue Thiers
- La déchetterie de proximité est Crégy-lès-Meaux.



Source: Rapport annuel SMITOM

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Différents objectifs et recommandations sont énumérés :

- Lutter contre les dépôts sauvages, les mauvaises pratiques et les sites illicites ;
- Assurer la transition vers une économie circulaire ; assurer une mobilisation générale pour réduire la production de déchets ;
- Mettre le cap sur le zéro déchet valorisable enfoui ;
- Relever le défi du recyclage matière et organique ;
- Optimiser la valorisation énergétique ;
- Mettre l'économie circulaire au cœur des grands chantiers franciliens ;
- Réduire la nocivité des déchets dangereux ;
- Prévenir et gérer les déchets de situation exceptionnelle.

REMISE EN GESTION ADDUCTION EAU POTABLE (AEP)

